L'ARRIVAGE D'ADSTOCK
VOLUME 15 NUMÉRO 153 • MARS 2019

L'Arrivage d'Adstock

MARS
MOIS DE LA NUTRITION
DÉCOUVREZ LE POUVOIR DES ALIMENTS

C'est connu, une alimentation équilibrée et variée contribue à prévenir les maladies chroniques, favorise la guérison de certains problèmes de santé et ajoute des années de qualité à nos vies. Mais une alimentation saine, c'est bien plus que les aliments que nous consommons. Et les aliments sont bien plus qu'une source de nutriments.

Par le pouvoir de rassembler, les aliments nous réunissent autour de la table et font partie intégrante des fêtes. Par leur pouvoir de faire découvrir, ils favorisent de saines habitudes alimentaires chez les enfants qui sont encouragés dès leur jeune âge à faire l'épicerie et à participer à la préparation des repas. Par leur pouvoir de rapprocher les gens de la terre, les aliments inspirent les gens. Et oui, redécouvrir le plaisir de jardiner, le plaisir de récolter des aliments frais, le plaisir de profiter de toute la richesse de nos saveurs locales. Voilà pourquoi les nutritionnistes se passionnent pour les aliments et croient en leur pouvoir d'améliorer la vie et la santé.

VOTRE SANTÉ VOUS TIENT À CŒUR?

DÉFI 4-VENTS EN PAGE 3
DÉFI SANTÉ EN PAGE 5
CAPSULE SANTÉ EN PAGE 8

Les nutritionnistes du CISSSCA vous invitent à visiter le moisdelanutrition2019.ca où vous pourrez explorer les différents pouvoirs des aliments et partager à votre tour le pouvoir qui se trouve dans votre assiette.

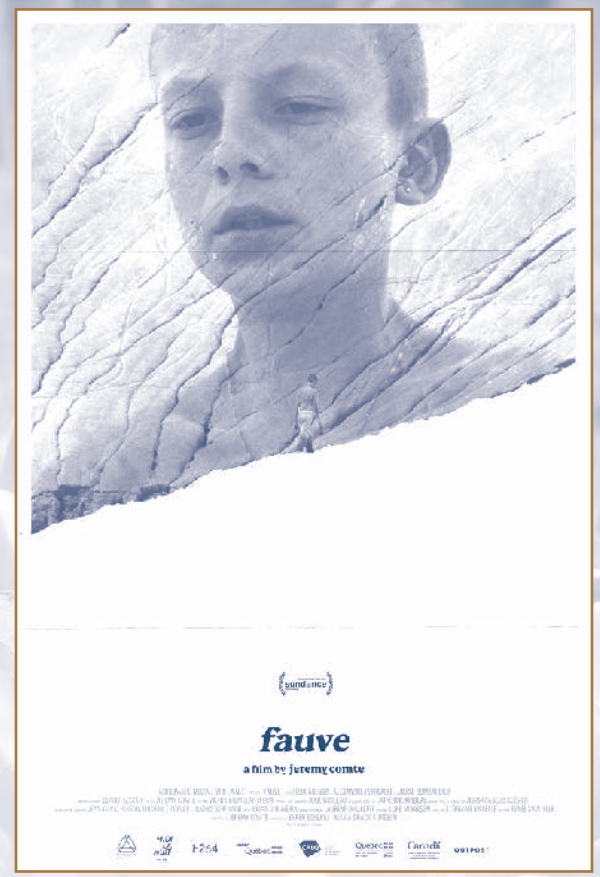

LE FILM « FAUVE » AUX OSCARS

En effet, le film Fauve était en nomination pour les Oscars 2019, dans la catégorie court métrage. Tourné à l'été 2017, le film de Jeremy Comte met en vedette Alexandre Perreault d'Adstock, Félix Grenier de Coleraine et Louise Bombardier.

Nous en sommes bien fiers et nous espérons qu'ils ont été récompensés en fin de semaine dernière puisque nous étions sous presse lors de l'annonce des lauréats.

La Coop St-Méthode

ASSEMBLÉE ANNUELLE

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Invitation à tous nos membres à participer à l'assemblée annuelle de la coopérative qui aura lieu mercredi le **20 mars à 19h30** à la salle municipale Bernardin–Hamann. Les membres pourront :

- prendre connaissance du rapport financier pour l'année terminée le 28 octobre 2018 ;
- élire deux administrateurs;
- voter sur la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des trop-perçus;
- voter sur une proposition concernant un mandat pour une mission d'examen pour les vérificateurs.

Il est important pour les entreprises d'avoir une procuration pour leur représentant. Vous pouvez la remettre directement à la coopérative avant ou lors de l'assemblée. Le formulaire est disponible au bureau de la coopérative.

Un rappel concernant les **mises en candidatures** au poste d'administrateur de la coopérative: si vous désirez poser votre candidature vous devez vous présenter à la coopérative et demander à la directrice générale un formulaire. Vous devez le remplir et le remettre au plus-tard avant 12h00 le 5 mars 2019. N'hésitez pas à communiquer avec Mme Chantal Cloutier pour de plus amples informations.

L'avis de convocation officiel sera affiché à votre quincaillerie Unimat, à votre épicerie Bonichoix, ainsi qu'à divers endroits dans la municipalité et un envoi sera fait par courriel à nos membres qui nous ont fourni leur adresse courriel. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse courriel et votre nom à coopstmethode@tlb.sympatico.ca afin de recevoir des informations sur votre coopérative. N'oubliez pas de surveiller notre Facebook !

Des cadeaux seront remis à chaque personne participant à l'assemblée et des rabais applicables à la quincaillerie et à l'épicerie seront remis à chaque membre présent à l'assemblée. Il y aura un tirage de deux certificats cadeaux de 100 $ à l'épicerie Bonichoix parmi les participants.

La conscience s'éveille véritablement en l'homme quand il devient sensible à la notion de collectivité. *Omraam Michaël Aïvanhov*

ATELIER SUR LA SCHIZOPHRÉNIE

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira, le **7 mars 2019 à 13h,** un atelier portant sur la schizophrénie au local du Comité de Promotion Industrielle d'Adstock (53, rue du Parc).

Ces ateliers sont ouverts à toute la population et sont offerts gratuitement. Plusieurs thèmes seront abordés: les types de schizophrénie, les symptômes, les causes, les traitements, comment aider une personne atteinte? Et bien d'autres

La rencontre sera entrecoupée d'une pause et une collation y sera servie. L'atelier prendra fin vers 15h30 et aucune inscription n'est obligatoire.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec La Croisée au 418 335-1184. Bienvenue à tous !

SUPER SOUPER SPAGETTI

Le **20 mars à 17h00**, à la salle de Réception du Mont Granit, offerte gratuitement par madame Stéphanie Gamache, vous êtes invités à un repas complet préparé, également gratuitement, par madame Josée Boissonneault de Réception G.L et son équipe. Nous prévoyons accueillir 300 personnes grâce à tous les donateurs (boucheries, restaurants, fromageries, épiceries et autres collaborateurs) qui nous fournissent l'entièreté des denrées alimentaires et autres articles nécessaires à l'activité.

Les billets sont en vente présentement au coût de 16 $ par personne, 12 $ pour les enfants de 7 à 12 ans et gratuits pour les enfants de 6 ans et moins. Notre activité sera agrémentée par un musicien bien connu dans la région, monsieur André Laflamme, qui a lui aussi accepté de nous offrir son répertoire de manière bénévole.

Ainsi, tous les profits permettront à l'organisme qui existe depuis 24 ans de poursuivre sa mission auprès de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale.

Vous êtes attendus le 20 mars prochain!

Info : La Croisée au 418 335-1184.

« Solidairement pour faire partie de la solution! »

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :
RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:
BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20 $

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

30 MARS

Info: www.skiadstock.com

Pour une quatrième fois, la station récréotouristique du Mont Adstock accueillera le Grand Prix 3-Skis de Marto Napoli. Le 30 mars prochain, les participants de 5 ans et plus pourront dévaler la piste l'Express avec leur 3-skis.

Plusieurs courses auront lieu tout au long de l'après-midi. En nouveauté cette année, des courses en formule drag (compétition entre deux personnes) auront lieu, en plus des courses habituelles. Le gagnant de chaque drag se fera remettre un coupon pour le tirage d'un voyage à New York. À la fin de la journée, les meilleurs coureurs de la journée s'affronteront dans une finale probablement fort enivrante. Le gagnant se fera remettre la médaille magique ainsi que 1 000 $ en prix et le voyage à New York sera tiré parmi tous les coupons remis dans la journée.

POUR PARTICIPER

Les intéressés sont invités à se présenter directement à la station le jour de l'événement afin de payer leurs frais d'inscription de 10 $. Une tente sera installée devant le chalet afin de récupérer les montants d'argent. Les inscrits devront avoir leur propre 3-skis et obligatoirement porter un casque. Les 3-skis avec moteurs seront refusés. Afin de rendre la journée unique et festive, nous suggérons aux coureurs de se déguiser.

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE

Marto Napoli et l'équipe du Mont Adstock invitent toute la population à participer à cette journée ou tout simplement à venir observer cette compétition divertissante.

D4V
DÉFI 4 VENTS

01.06.19
6AM À 12PM
SAMEDI

47 RUE DU PARC, ADSTOCK

Le 1er juin prochain aura lieu la 6e édition du Défi 4 Vents à Adstock. Tous les marcheurs et coureurs sont invités à participer à nos différents parcours. Ils auront le choix entre le 2km, le 5 km, le 10 km, le demi-marathon et le marathon (possibilité de le faire à relais).

Le D4V est l'une des courses les plus rassembleuses de la région. Le nouveau comité organisateur souhaite atteindre plus de 1100 participants pour cette 6e édition.

À chaque mois il y aura des tirages parmi ceux et celles qui se seront inscrits au cours du mois. Réservez votre place dès maintenant sur le site internet du Défi 4 vents. Au plaisir de vous voir en juin prochain.

Les membres du comité organisateur

Patience, patience, le printemps s'en vient. Et vous êtes sans doute comme moi, vous ne savez pas où la mettre cette neige qui continue de tomber. Ce sera sans doute une année record. Tant mieux pour nos activités d'hiver, mais ayons tous un bon mot pour remercier nos équipes de voirie qui travaillent sans relâche. On le constate, notre réseau routier se distingue par la qualité de son entretien. Et continuez de demeurer prudents sur les routes et adaptez votre conduite!

ANNONCE IMPORTANTE EN LIEN AVEC DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Parfois, on décrit les investissements que nous faisons comme étant des dépenses ou de l'endettement. Pour développer une municipalité, ça prend des investissements, évidemment mesurés et bien réfléchis. Maintenir une attractivité, un renouvellement de la population et un taux de taxation avantageux (car plus on est à payer, moins haute est la facture à se partager) nécessite donc une planification stratégique de développement.

C'est ce que nous avons fait! Pensez-y, que serait-il arrivé à notre milieu de vie si nous et nos prédécesseurs n'avions rien fait ? Notre aréna, notre parc industriel, notre boulangerie, nos services de proximité, notre montagne, nos familles, notre environnement, ...

Dans les dernières semaines, vous avez pu lire que le mouvement Desjardins (tant les caisses régionales que la fédération provinciale), a accordé un appui important à des projets structurants sur notre territoire. À cause de la présence de la Coopérative multiservices, du Centre intergénérationnel et de la terre-école à Sacré-Cœur-de-Marie, nous pouvons annoncer que le Centre de transformation agro-alimentaire de la MRC sera construit à proximité de ces installations. C'est ça une vision à long terme. Sans cette présence et ces investissements, le village serait dévitalisé, les évaluations foncières moins hautes et nous aurions eu tous à assumer cette diminution sur le plan fiscal. Ce projet confèrera donc un caractère agro-alimentaire que nous voulions développer dans ce secteur de la Municipalité.

Et après avoir consolidé le pôle de services, commercial et industriel dans le secteur Saint-Méthode, celui de Saint-Daniel sera la prochaine priorité. Le pôle récréotouristique du mont Adstock consolidera les actifs autour de la montagne et les activités économiques de ce secteur. Je poursuivrai sur ce point plus loin.

Ainsi sur les 2 M$ accordés à la grande région de Chaudière-Appalaches-Kamouraska, nous avons obtenu près du quart en aide financière. C'est près d'un demi-million de dollars qui seront donc investis au bénéfice de projets à portée régionale. Félicitons-nous, c'est un travail d'équipe!

SUIVI DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES PROJETS D'ÉLEVAGE PORCINS

Une consultation publique a eu lieu jeudi le 14 février où plusieurs dizaines de personnes étaient présentes. Je tiens à remercier la qualité des interventions et la sérénité des échanges malgré le sujet très sensible. Le conseil municipal a été saisi de vos préoccupations et nous avons transmis aux membres du conseil absents les arguments, les commentaires et les questions que vous avez adressés aux commissaires.

D'emblée, je tiens à vous réaffirmer que la Municipalité a suivi à la lettre ce que prévoyait la loi dans le cadre de ce type d'élevage. D'ailleurs, le projet de la Ferme Ran-Porc a franchi les études et les étapes obligatoires auprès des différents ministères. Le conseil municipal a même resserré les règles d'établissement de ce genre l'an dernier (alors que la MRC a récemment soustrait toutes restrictions dans sa réglementation pour les autres municipalités dans son dernier règlement de contrôle intérimaire).

Nous allons tout de même réfléchir à certaines modifications qui pourraient être apportées à notre processus décisionnel toujours dans le but d'atteindre un meilleur consensus et d'améliorer la transmission de l'information. Nous vous soumettrons prochainement ces pistes de réflexion.

Entretemps, nous tenterons de voir ce qui est possible de faire avec le promoteur pour en atténuer les impacts sur le milieu.

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES DE NOTRE SERVICE INCENDIE ET RETOUR SUR LA PRISE EN CHARGE DE NOTRE TERRITOIRE

Vous vous rappelez, il y a quelques années, le conseil municipal a décidé de prendre en charge toute la gestion de son territoire en matière de sécurité incendie. Avant 2016 et depuis la fusion, la moitié du territoire était desservie par la municipalité voisine et l'autre moitié par notre brigade. Nous avions basé notre décision de tout rapatrier principalement sur les arguments suivants :

- notre bridage était apte à prendre la responsabilité de tout le territoire en autant que nous procédions à des investissements pour respecter le schéma de couverture en incendie;
- l'argent ainsi économisé par la fin de la desserte par la municipalité voisine nous permettrait d'investir dans nos propres équipements et infrastructures.

SUITE À LA PAGE 6

LOISIRS
MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK
418 422-2363 ou 418 422-2135 poste 6
j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

COMPLEXE SPORTIF MARIETTE & JOSEPH FAUCHER

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

CAMP DE JOUR
SEMAINE DE RELÂCHE

Le camp de jour de la semaine de relâche aura lieu du 4 au 8 mars. Plusieurs activités y seront organisées afin de faire bouger vos jeunes et de leur faire vivre une belle semaine de relâche. En voici quelques exemples la construction de fort à l'extérieur, une chasse au trésor, des activités scientifiques et culturelles, une journée d'activité spéciale au mont Adstock ainsi qu'un conte interactif. Surveillez la sortie de la programmation complète sur le Facebook des loisirs. Il n'est pas trop tard pour inscrire vos enfants veuillez communiquer avec Justin Lessard Nadeau.

TARIFS :	SERVICE DE GARDE : AM : 7h30 à 9h00 PM : 16h00 à 17h30
1er enfant : 60 $	Pour la semaine : 25 $
2e enfant : 50 $	À la journée 5 $
3e enfant : 40 $	
À la journée : 15 $	

RANDONNÉE FAMILIALE EN RAQUETTES

Le comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie organise une randonnée familiale en raquettes **samedi le 2 mars à 13h00** dans le sentier situé derrière l'école de la Source.

Après la randonnée, il y aura un spectacle de poules savantes et quelques grignotines à partager au Centre intergénérationnel. Plaisir garanti, prix de participation à gagner! Bienvenue à tous!

Pour information : Josée Nadeau, 418 338-4460

DÉFI SANTÉ

Encore une fois cette année durant le mois d'avril nous participerons au Défi santé. Ce défi comporte trois habitudes importantes, manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre. De nos jours certaines de ses habitudes sont plus difficiles à entretenir c'est pourquoi le défi sera une motivation supplémentaire pour atteindre des objectifs santé. Donc pendant le mois d'avril le service de loisirs vous offrira plusieurs activités afin de promouvoir ces saines habitudes de vies. Le Défi santé existe depuis plus de 10 ans et aide les Québécois à avoir un meilleur équilibre de vie.

Pour vous inscrire et pour trouver davantage d'information, vous pouvez visiter leur site web. http://www.defisante.ca/ . Vous aurez alors accès à plusieurs outils, vidéos, guides, concours, rabais en épicerie et plusieurs autres trucs pour vous aider dans la réussite de votre objectif. Également, vous pourrez consulter toutes les activités proposées par la municipalité. Surveillez la page Facebook des loisirs de la municipalité d'Adstock.

SPECTACLES MUSICAUX – ÉTÉ 2019

Comme les spectacles sur les perrons d'église de l'année dernière furent un franc succès, nous recommencerons l'activité cette année. Comme la première édition, ces spectacles auront lieu à l'extérieur, pour la majorité, sur des perrons d'église. Ces performances musicales se dérouleront les jeudis 20 juin, 18 juillet, 22 aout et 12 septembre dans les secteurs Saint-Méthode, au chalet des loisirs de Sainte-Anne-du-lac, à Saint-Daniel et à Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous priorisons les musiciens locaux pour cette activité. Si vous êtes intéressés à performer lors d'un de ces spectacles, veuillez communiquer avec le service des loisirs à j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca.

Ces spectacles sont gratuits et ouverts à tous. Surveillez les détails au cours des prochains mois. Le tout sera affiché sur le Facebook des loisirs de la municipalité d'Adstock.

TECHNO-ROBO
INITIATION À LA ROBOTIQUE

SAMEDI 9 MARS

Viens développer tes talents de programmeur de robot avec des défis amusants et variés.

Quand : samedi le 9 mars
5 à 8 ans : 8h30 à 10h00
9 à 12 ans : 10h30 à 12h00

Coût : 20$

Information et inscription :
418 338-4460
(places limitées)

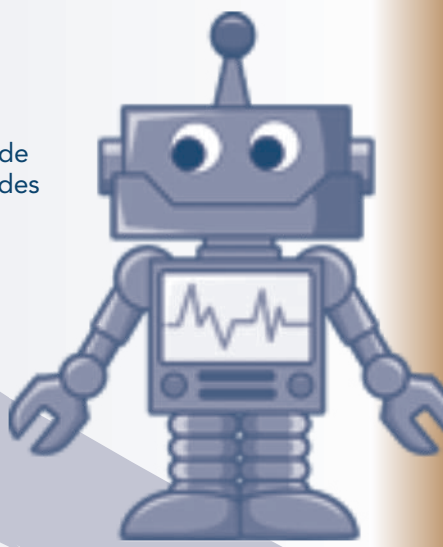

Ainsi tel que planifié, nous avons pu aménager le Service de sécurité incendie dans de nouveaux locaux, acquérir des nouveaux camions de lutte à l'incendie et des nouveaux équipements pour le sauvetage hors-route pour répondre aux besoins de protection de notre population et établi des protocoles d'ententes avec les municipalités d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus et de la Haute-Beauce et ce, sans augmenter la charge fiscale de nos contribuables.

Nous pensons organiser à nouveau une journée portes ouvertes avant l'été pour vous présenter ces nouveautés. Voici, à titre informatif, un tableau résumant les interventions et le coût depuis cinq ans. Vous pourrez établir vos propres constats.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
NOMBRE INTERVENTIONS ADSTOCK	51	54	44	27	26	29
SORTIES EN ENTRAIDE À L'EXTÉRIEUR	11	20	9	0	0	1
½ TERRITOIRE DESSERVI PAR THETFORD	0	0	0	17	7	21
BESOIN EN ENTRAIDE À ADSTOCK	11	20	26	0	0	0
DÉPENSES ANNUELLES TOTALES	151 594 $	154 849 $	187 252 $	174 884 $	202 902 $	176 694 $
COÛT ENTRAIDE/ DESSERTE	7 489$	16164$	20 993$	67 880$	74 324$	79 578$
COÛT MOYEN PAR INCIDENT	2 077 $	1 647 $	2 370 $	3 975 $	6 149 $	3 465 $

MISE À JOUR DU MONT ADSTOCK : À LA CROISÉE DES CHEMINS

Nous avons intensifié nos démarches depuis l'élection provinciale de l'automne dernier. Vous avez pu suivre les prises de position de la Municipalité pour faire avancer le dossier. Actuellement, nous sommes à la quête d'aide financière pour la construction de la voie d'accès et du chalet d'accueil. Nous avons le soutien politique de la MRC des Appalaches et l'aide technique de la Société de développement économique de la région de Thetford et nous informons constamment le bureau de comté de madame Isabelle Lecours qui nous accompagne dans ce dossier. Les coûts préliminaires pour la voie d'accès, les aménagements extérieurs et le chalet se situent autour de 10 millions de dollars.

L'équipe de la Coopérative de solidarité, les présidents de la levée de fonds et les responsables de la Fondation d'aide aux aînés poursuivent leurs efforts pour amasser les sommes nécessaires à la mise à jour des infrastructures de la station de ski. Plus de la moitié des sommes requises dans le milieu ont été recueillies à ce jour. On parle d'investissements d'autour de 2M$.

Les promoteurs du Domaine Escapad continuent de faire les prospections nécessaires entourant la recherche en eau et de peaufiner les dernières études car ils désirent débuter le chantier du domaine récréotouristique cet été. Une rencontre d'information publique est en préparation ce printemps.

On parle d'investissements initiaux de 30M$ par les promoteurs qui entraîneront d'autres investissements (en lien avec la construction des bâtiments et des aménagements) de plus de 100M$ à terme.

Peut-on se passer d'un tel projet et ne pas appuyer des entrepreneurs qui croient à notre potentiel ?

D'ici les prochaines semaines, nous serons à un rendez-vous, à un moment important dans l'histoire du mont Adstock, de la Municipalité et de la région. Nous continuerons de vous tenir informés car cela nous concerne tous.

INDICE DE VITALITÉ DES TERRITOIRES : DERNIÈRES ÉTUDES DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

En terminant, je vous entretiens sur la dernière étude qui place avantageusement la Municipalité au plan socio-économique. En tenant compte des différences importantes qui existent sur les plans démographique, du marché du travail et du revenu des particuliers entre les localités, le nouvel indice de vitalité économique des territoires indique que la Municipalité d'Adstock se situe bonne première dans la MRC des Appalaches et se retrouve au 325^{e} rang sur 1164 (2^{e} rang quintile) des municipalités du Québec.

Cet indice est conçu à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires, soit le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans), le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus) et le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans).

Ainsi, pour continuer cette progression ou à tout le moins la maintenir, nous devons continuer de miser sur notre potentiel récréotouristique, industriel, commercial et agricole (dont l'agro-alimentaire) tout en demeurant à l'écoute des besoins de notre population.

Et toujours dans un but comparatif, vous retrouvez le sommaire fiscal des municipalités voisines ou comparables à nous dans le tableau de la page 7.

Profitez des activités offertes dans le cadre de la relâche. Consultez le Facebook loisirs de la Municipalité et bon mois de mars!

	Taux de la taxe foncière	
	2018	2019
Adstock	0.82 $ tous + 30$ SQ 0-500 + 55$ SQ 501-5000 80$ SQ 5001-25000 110$ SQ 25001 et +	0.82 $ tous 1.00$ vacant desservi + 25$ SQ 0-500 + 50$ SQ 501-5000 75$ SQ 5001-25000 105$ SQ 25001 et +
Coleraine	0.88$ résidentiel 1.84$ non résid.	0.9441$ résidentiel 1.9041$ non résid.
East Broughton	1.30$ résidentiel 1.62$ non résid. 135$ unité incendie 75$ S.Q.	1.30$ résidentiel 1.08$ résid non desservi 1.62$ non résid. 75$ S.Q.
St-Éphrem	0.9629 $	1.0041 $
La Guadeloupe	1.35$ résidentiel 1.60$ non résid.	1.3743$ résidentiel 1.6288$ non résid.
St-Ferdinand	0.9086 $	0.9086 $
Disraëli (ville)	1.0053$ résidentiel 1.4453$ non résid. + 79.72$ S.Q. +0.0678$ évaluation	1.04305$ résidentiel 1.50305$ non résid. + 87.13$ fixe S.Q.+ 0.0745$ évaluation
Lambton	0.8721 + 144$ S.Q.	0.8696 + 144$ S.Q.
Sainte-Clotilde	1.1291$ + 0.1102$ serv. Dette	1.1293$ + 0.1337$ serv. Dette
Stratford	0.44$/100 48$ incendie 86$ déneigem. 109$ ent. chemin	0.46$/100 48$/log. incendie 88$ log. déneigem. 109$ log. entretien chemin

LES GRANDES DÉCISIONS DU CONSEIL [FÉVRIER 2019]

- Adoption d'un document intitulé « **Structure et fonctionnement de la Municipalité d'Adstock** », visant à informer les élus, le personnel et la population sur la structure et le fonctionnement démocratique de la municipalité et encourager la participation du plus grand nombre au développement de la communauté;
- Acceptation de la **liste des endettés** envers la municipalité (274 569.79 $). Expédition des avis d'arrérages. Acheminement à la MRC de certains dossiers pour vente pour taxes.
- Renouvellement de l'**adhésion 2019 à Transport adapté** de la région de Thetford : 3 081 $, soit 15 usagers à 205.40 $ par usager.
- Adoption du **Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable** des réseaux d'aqueduc municipaux pour l'année 2017.
- Une demande de soutien a été adressée au ministère des Transports et à la MRC des Appalaches relativement au prolongement de la **Route du mont Adstock**.
- Communications avec la **Commission de protection du territoire agricole**
  - La Municipalité demande l'exclusion de la zone agricole d'une superficie de 3,01 hectares, dans le dossier du projet agroalimentaire SCDM.
  - La Municipalité informe la CPTA que le dossier Ferme Franloy Inc. ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale présentement en vigueur.
- **Autorisation de dépenses** :
  - Constructions de l'Amiante – aqueduc et égout rue Fortin : 64 664.72 $
  - Sintra – asphalte 2017-2018 : 53 973.42 $
  - PAARRM – amélioration réseau routier 2018-2019 : 45 373 $
  - CGR et Plomberie Turcotte pour des travaux à la station de pompage du secteur Saint-Méthode : environ 36 000$
- **Dérogations mineures** adressées à la Municipalité au cours des dernières semaines :
  - 192, chemin des Cerfs : demande d'une marge latérale 0.80m (2 selon le règlement) refusée.
  - 264, rue des Tulipes : demande d'une marge avant de 0,36 m (3.1 selon le règlement) refusée.
  - 280, rue du Beau-Mont : demande d'une profondeur de lot de 69.9m (75 selon le règlement) reportée.

ACTIVITÉ RÉUSSIE POUR LES ŒUVRES COMMUNAUTAIRES

Le 10 février, se tenait à l'édifice Bernardin-Hamann une activité organisée par les Œuvres communautaires (Comptoir familial de St-Méthode). Une soixantaine de personnes ont participé à cette rencontre fraternelle où trois activités étaient offertes soit le baseball poches, le bingo et les cartes. La salle avait été joliment décorée aux couleurs de la St-Valentin par Claire Tardif. Plusieurs prix de participation furent gagnés par 24 personnes différentes. Cet après-midi fut clôturé par un copieux goûter préparé généreusement par les responsables. Les gens furent très satisfaits de cet après-midi.

La présidente, Mme Denise Lachance, et la direction remercient tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué à cette belle réussite. À l'an prochain.

Aqueduc résidentiel		Égout résidentiel		Vidange et récupération résidentiel		TGT uniformisé	Charge fiscale moyenne résidences
2018	2019	2018	2019	2018	2019	2017	2017
335$ unité Jolicoeur 535$ unité Ste-Anne	réseau Jolicoeur: 96.36$ base + 90.67$ consomm. fixe réseau Ste-Anne: 535$ unité	St-Méth (aqueduc + égout) 148.71$ base + 0.9521 m3 360$ Sacré-Cœur	St-Méth (aqueduc + égout) 146.65$ base + 1.0187 m3 360$ Sacré-Cœur	**résidentiel:** 130$ unité	**résidentiel:** 130$ unité	1.0053 $	1,603 $
144$ unité	132$ unité	164$ unité	181$ unité	**annuel:** 165$ unité **saisonnier:** 97$ unité	**annuel:** 142$ unité **saisonnier:** 84$ unité	1.1064 $	1,599 $
300 $ unité aqueduc et égout	375 $ unité aqueduc et égout			**annuel:** 177$ unité	**annuel:** 177$ unité	1.9205 $	1,812 $
125$ base + 0.65 m3	125$ base + 0.65 m3	175$ unité	175$ unité	**annuel:** 164$ unité **saisonnier:** 56$ unité	**annuel:** 164$ unité **saisonnier:** 56$ unité	1.2380 $	1,491 $
174$ base + 1.52 m3	174$ base + 1.52 m3	1.90$ m3	1.90$ m3	**annuel:** 225$ unité	**résid. 1er log:** 225$ résid. log supp: 160$	1.9269 $	1,860 $
rés. Bernierville: 175$ base + 0.10$ m3 Rés. Vianney 330$	rés. Bernierville: 175$ base pour les 100 premier m3 d'eau + 0.10$ m3 excédentaire Rés. Vianney 330$	70$ base + 0.1188$ éval.	75$ base + 0.1059$ éval.	**annuel:** 205$ unité **saisonnier:** 147$ unité	**annuel:** 205$ unité **saisonnier:** 147$ unité	1.1440 $	1,748 $
231$ unité	219$ unité	124$ unité	118$ unité	**annuel:** 198$ unité	**annuel:** 202$ unité	1.8062 $	1,678 $
90$ base + 0.35$ m3	90$ base + 0.40$ m3	185$ unité	185$ unité	**annuel:** 195$ unité **saisonnier:** 100$ unité	**annuel:** 195$ unité **saisonnier:** 100$ unité	1.1120 $	1,871 $
		0.0978$/cent	0.1555$/cent	**annuel:** 250$ unité **saisonnier:** 125$ unité	**annuel:** 260$ unité **saisonnier:** 130$ unité	1.3807 $	1,448 $
310$ unité	340$ unité	316$ unité	286$ résidentiel	**annuel:** 177$ unité **saison:** 89$ unité	**annuel:** 207$ unité **saison:** 104$ unité	0.7954 $	1,552 $

CHRONIQUES MENSUELLES

SUGGESTIONS DE LECTURE

PAR LINDA ROY

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre…

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliothequedelavenir@gmail.com

AU RYTHME DE TON SOUFFLE (roman)
Nicholas Sparks

Nicholas Sparks est l'auteur de romans d'amour le plus lu dans le monde. La plupart de ses livres ont été adaptés au cinéma : Les Pages de notre amour, Une bouteille à la mer, La Dernière Chanson, Un havre de paix, Chemins croisés… Il a l'habitude de donner le nom de ses enfants à ses personnages.

Hope, 36 ans, vit en couple depuis six ans avec un chirurgien. Au moment où elle apprend que son père est gravement malade, elle décide d'aller se ressourcer. Tru, jeune quadragénaire divorcé, est guide de safari et recherche son père biologique. Ces deux êtres se rencontrent sur une plage et c'est le coup de foudre.

À MÊME LA PEAU (thriller)
Lisa Gardner

Lisa Gardner est une auteure américaine de romans policiers. Elle publie également sous le pseudonyme d'Alicia Scott. Lisa Gardner a grandi à Hillsboro dans l'Oregon. En 1993, elle obtient un diplôme en relations internationales à l'Université de Pennsylvanie.

Deux meurtres spectaculaires sont perpétrés à Boston à six semaines d'intervalle. Dans les deux cas, les victimes sont des femmes seules, atrocement mutilées, à côté desquelles l'assassin a déposé une rose. Une plongée stupéfiante au cœur d'un enfer familial.

L'UNIVERS DE CONSTANCE PRÉVOST (roman)
Amélie Vallée

L'auteure est avocate de formation et œuvre actuellement dans le domaine de la philanthropie. Avec ce premier roman, elle nous plonge dans l'univers coloré d'une héroïne drôlement attachante.

Constance Prévost est déterminée, audacieuse et en plein contrôle de sa vie… sauf en ce qui concerne ses histoires de cœur. Ses deux amis lui proposent de s'inscrire à un site de rencontres. Constance arrivera-t-elle à faire des choix éclairés ou sera-t-elle condamnée à jeter un regard sarcastique sur l'amour ?

CAPSULE SANTÉ

une présentation du gym SCDM

POURQUOI BOUGER?

L'activité physique est sans aucun doute le moyen le plus facile et efficace d'investir dans sa santé. Elle contribue autant à notre bien-être physique que mental. Dans un monde où il y a désormais plus de décès attribuables à la sédentarité (5,3 millions) qu'au tabagisme (5,1 millions), nous avons plus que jamais besoin de bouger !

BOUGER POUR LA SANTÉ DU CORPS

Le corps humain est fait pour bouger. Afin d'en assurer le bon fonctionnement, il faut donc le mettre en action.

1. **Coeur et circulation sanguine** - L'augmentation du nombre de battements par minute lors d'une activité physique permet de maintenir le cœur en santé. Un cœur en santé permet une circulation sanguine efficace et, du même coup, une oxygénation optimale de tous les organes et tissus du corps humain. Ceux-ci pourront alors, à leur tour, remplir adéquatement leurs fonctions.

2. **Cerveau** - Le cerveau est un organe très vascularisé. L'exercice a donc un impact direct sur son oxygénation et les fonctions cognitives.

3. **Système musculo-squelettique** - La pratique régulière d'activité physique permet de développer et de maintenir la masse musculaire et la qualité des os. En vieillissant, un système musculo-squelettique en santé permet le maintien d'une autonomie fonctionnelle et sociale. Les exercices d'équilibre, de flexibilité, de souplesse et d'agilité, quant à eux, réduisent le risque de chute et, conséquemment, de fractures.

BOUGER POUR LA SANTÉ DE L'ESPRIT

Le bien-être psychologique, émotionnel et cognitif fait partie intégrante de la santé. L'activité physique pratiquée de façon régulière contribue au bien-être de plusieurs façons :

1. **Stress et anxiété** - L'exercice, particulièrement de type aérobie ou cardiorespiratoire, peut réduire le stress et l'anxiété, améliorer l'humeur et produire une agréable sensation de détente.

2. **Sommeil** - L'activité physique est également recommandée comme traitement non pharmacologique pour les troubles du sommeil (et leur prévention).

3. **Estime de soi** - Une meilleure condition physique entraîne une meilleure estime de soi et facilite l'intégration sociale, une composante importante de la qualité de vie.

4. **Concentration** - Au quotidien, la pratique de l'activité physique procure une meilleure concentration et une vigilance accrue.

Source : www.gdplmd.com/fr/pourquoi-bouger

254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR facebook GYM SCDM

URBANISME-ENVIRONNEMENT

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE MUNICIPALE

PAR **ROGER LAMOTHE**

Dans ce momentum favorable à la protection de l'environnement, nous devons nous questionner sur ce que nous pouvons faire comme citoyens de la communauté d'Adstock. Certains, déjà préoccupés par l'environnement, sont à la recherche d'une implication citoyenne plus intense. Je propose donc une avenue.

Une avenue, qui n'implique pas d'investissement monétaire mais plutôt des gestes que tout un chacun peut faire. Dans un premier temps, je propose que nous élaborions ensemble une politique environnementale qui serait la pierre d'assise de toutes les interventions de la municipalité et des citoyens qui la composent. Elle deviendrait un outil efficace pour guider le conseil municipal, ses employés et ses citoyens à gérer leurs activités de façon responsable. Cette politique devrait orienter et donner un sens aux gestes que nous posons. Elle reposerait sur le fait que la protection de notre environnement est indispensable à la survie de notre communauté, nous n'avons plus à démontrer l'interdépendance entre le citoyen, sa qualité de vie et son environnement [1].

Cette politique environnementale devrait s'inspirer des grands principes de développements durables de la Loi sur le développement durable du Gouvernement du Québec entre autres, à savoir :

- assurer la santé et une bonne qualité de vie à la population;
- préserver la biodiversité;
- respecter la capacité de support des écosystèmes;
- appliquer le principe de précaution;
- produire et consommer de façon responsable;
- règlementer, impliquer et engager le citoyen [2].

Ces grands principes étant établis, comment fonctionne l'élaboration d'une politique environnementale municipale ?

Tout d'abord, la municipalité doit faire connaitre sa vision pour la protection de l'environnement en spécifiant les enjeux et les objectifs recherchés. Par la suite, avec la collaboration du comité consultatif en environnement de la municipalité, et avec l'aide d'experts, une première ébauche d'un plan de travail serait élaborée. Ce plan de travail devrait s'appuyer sur la vision et faire le lien avec les enjeux et objectifs. Après avoir reçu l'aval du conseil municipal sur le document et la stratégie de consultation, les citoyens seraient invités à réfléchir sur les enjeux, les objectifs et finalement les actions. Cette consultation devrait permettre d'ajuster la politique environnementale.

Par la suite, nous devrions faire connaitre la politique environnementale et inciter les citoyens à y adhérer.

M.Roger Lamothe est président de l'Association des riverains du Grand lac Saint-François, vice-président du Rappel Coop de solidarité en environnement, secrétaire d'OPEQ (obnl en récupération et réemploi d'ordinateurs) et membre du CCE d'Adstock.

[1] Politique environnementale du Piedmont

[2] Politique environnementale de la municipalité de St-Hyppolite

LE PETIT COIN DES FERMIÈRES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

SALADE DE COUSCOUS

2 c. à table de margarine

1 carotte râpée

1 oignon tranché fin

½ tasse de céleri

½ piment vert

1 boîte de champignons (ou champignons frais)

1 c. à table de base de soupe au poulet

½ c. à thé de sucre

1/8 c. à thé de poivre de cayenne

1 tasse de couscous

1 ½ tasse d'eau

¼ tasse de persil frais

Dans une grande tasse de pyrex, faire fondre la margarine 30 secondes au micro-ondes à intensité maximum. Incorporer tous les légumes et couvrir d'un Saran Wrap. Cuire 2 minutes à intensité maximum.

Ajouter la base de soupe au poulet, le sucre, le poivre de cayenne et cuire 3 minutes à intensité maximum (en couvrant avec le Saran Wrap mais laisser une petite ouverture). Brasser, ajouter le couscous, l'eau et le persil. Couvrir hermétiquement au moins 5 minutes.

Note : ceci est une base de recette pour la salade de couscous. On peut y ajouter des raisins secs, des amandes émincées ou même des morceaux de clémentines.

Je ne cuisine jamais avec le micro-ondes mais j'ai été surprise du résultat. Très bon et très rapide.

Collaboration: Richard Samson

NAISSANCE D'UN VILLAGE

C'est à l'hiver 1949 que les 108 contribuables du lac Clapham (lac du Huit), inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie (P.S.), ont obtenu une réponse positive à leur requête de devenir une municipalité autonome.

En effet, le 10 mars 1949, le Gouvernement du Québec a adopté la Loi 13 (Georges VI, chap. 102) autorisant la naissance de la « Corporation municipale du village de Sainte-Anne-du-Lac » à compter du 1er juillet 1950.

De ces 108 contribuables de 1949, aucun n'est encore propriétaires à Ste-Anne-du-Lac. Il semble néanmoins que deux d'entre eux seraient encore vivants. Également, parmi ces 108 pionniers, il faut aussi mentionner les nombreuses propriétés qui ont été vendues ou cédées à des membres de la même famille. Pour n'en mentionner que quelques-unes, citons : les Bernard, Blais, Bourgault, Caouette, Doyon, Hébert, Faucher, Fillion, Fontaine, Frenette, Gosselin, Leblond, Lemieux, Lessard, Marceau, Morin, Noël, Roussel, Roy, Sylvain, etc.

1949 : UN CONSEIL EST NÉ

C'est précisément le 25 juillet 1949, à 8 heures du soir, que fut tenue la première assemblée du Conseil municipal, « à la résidence d'été de son honneur le maire, M. Alfred Frenette ». C'est lors de cette rencontre que le premier Conseil municipal a procédé à l'engagement du premier secrétaire-trésorier, M. Paul-Émile Leclerc. Une dépense de 200 $, plus un bonus de 100 $ pour le travail supplémentaire dû à l'incorporation, fut alors acceptée.

Les conseillers étaient les suivants :

Siège no 1 —— M. Albert Boisvert

Siège no 2 —— M. Lauréat Dostie

Siège no 3 —— M. Émile Laliberté

Siège no 4 —— M. Arthur Argouin

Siège no 5 —— M. Albert Cloutier (pro-maire)

Siège no 6 —— M. Jean-Baptiste Blais

ON AUTORISE DES ACTIVITÉS

La première séance du Conseil aura permis d'autoriser les régates du dimanche 7 août 1949 et la livraison de la glace par M. Louis Nolet.

ON DEMANDE L'AIDE DU GOUVERNEMENT

L'été 1949 aura permis également de s'assurer de l'appui de M. Tancrède Labbé, député de Mégantic, pour obtenir de « la gravelle » et pour assurer la réparation du pont à la décharge du lac. De plus, il fallait espérer l'aide du Dr Couture du. Département d'hygiène, afin de connaître les façons d'améliorer les conditions sanitaires. Déjà, on avait le souci de l'environnement !

ON PREND LES PREMIÈRES GRANDES DÉCISIONS

L'été 1949 aura aussi permis de fixer les grandes orientations municipales :

- Achats de terrains pour construire le chemin du lac : MM. Léonard Paquet, Camillien Jacques, J.-E. Ferland, Thomas Lagueux.
- Engagement des évaluateurs pour faire le premier rôle d'évaluation : MM. Paul-Émile Breton et Trefflé Vachon (0,75 $ /heure).
- Fixation de l'horaire des réunions du Conseil municipal : le 2e lundi de chaque mois à l'Hôtel de ville de Thetford Mines.
- Adoption du premier règlement municipal interdisant les armes à feu.
- N. B. On a même établi les premières taxes municipales à 0,60 $ du 100 $ d'évaluation. Pourtant, elles n'ont jamais été perçues.

ALAIN MORISOD À THETFORD

Le jeudi 18 avril prochain à 20h00 à la salle Dussault, le groupe Alain Morisod et Sweet People présentera son nouveau spectacle au profit du Centre régional du deuil, un organisme à but non lucratif et non-subventionné qui accompagne les gens en situation de deuil.

Bien que leur passage chez nous en 2017 semblait être leur tournée d'adieu, le groupe suisse a décidé de reprendre la route et fera un arrêt à Thetford Mines pour rencontrer ses fidèles admirateurs. Cette fois-ci par contre, ce sera avec une nuance importante puisqu'après 40 ans de tournée, Jean-Jacques Egli, vétéran du groupe, a choisi d'accrocher son micro et prendre sa retraite. Alain Morisod pourra toutefois compter sur ses fidèles complices : Fred Volanthen, Julien Laurence et sa compagne de tous les instants, Mady Rudaz.

Les billets sont en vente directement au bureau du Centre régional du deuil au 390 rue Labbé à Thetford Mines au coût de 57$. Les gens peuvent aussi réserver par téléphone au 418 335-3408.

NOUVELLES DE LA CSA

DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Les récents incidents survenus dans certaines écoles de la région de Montréal au cours desquels des élèves et des membres du personnel ont été incommodés par des émanations de monoxyde de carbone n'ont pas à inquiéter les parents des élèves de la Commission scolaire des Appalaches. En effet, l'ensemble des établissements que compte la commission scolaire est sécuritaire. Le parc immobilier comprend 24 écoles et, de ce nombre, douze sont chauffées au gaz naturel, huit utilisent du chauffage électrique avec un complément de chauffage à l'huile lors de grands froids et quatre autres font appel uniquement à l'électricité.

Les douze écoles chauffées au gaz naturel sont toutes équipées de détecteurs de monoxyde de carbone (CO) et de méthane (CH4), tandis que celles qui combinent l'électricité et le chauffage à l'huile en ont été dotées dans les derniers jours, a assuré le directeur des ressources informatiques et matérielles, M. André Dallaire.

DES EFFORTS QUI PORTENT FRUITS

La Commission scolaire des Appalaches (CSA) est fière d'annoncer qu'elle diplôme et qualifie plus d'élèves en formation générale des jeunes par rapport à l'ensemble du Québec. En effet, selon les dernières données, la CSA affiche un taux global plus faible de sortants sans diplôme ni qualification de 9,9 %, ce qui représente en fait le taux de décrochage annuel, comparativement à 13 % pour l'ensemble du Québec. On remarque aussi qu'elle qualifie davantage de filles que de garçons tout comme pour l'ensemble du Québec.

« Notre objectif au cours des prochaines années sera de réduire l'écart entre les filles et les garçons. Pour ce faire, nous avons prévu différents moyens à l'intérieur de notre nouveau plan d'engagement vers la réussite. Nous sommes confiants des retombées positives qu'ils entraîneront » poursuit le directeur général de la CSA, M. Jean Roberge.

Taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) 2015-2016, parmi les sortants, en formation générale des jeunes, selon le sexe.

	Total	Garçons	Filles
Ensemble du Québec	13,0	16,0	10,2
Réseau public (72 CS)	14,6	18,1	11,2
Établissements d'enseignement privés	6,3	7,2	5,4
Écoles gouvernementales	88,6	88,3	88,8
CSA	**9,9**	**15,8**	**5,3**

Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, lecture des données au 2017-08-03, novembre 2017.

BELLE GÉNÉROSITÉ POUR NOS ÉLÈVES

Les élèves de l'école aux Quatre-Vents peuvent dorénavant bénéficier des services d'une cafétéria grâce à la générosité des Œuvres communautaires de St-Méthode. En effet, à la suite d'une demande d'aide financière adressée à la Fondation Choix du Président, l'organisme s'est vu octroyer une somme de 1 000 $ qu'elle a choisi de remettre à l'école aux Quatre-Vents, pour permettre l'instauration d'un service de cafétéria à l'école fréquentée par 89 élèves.

Le projet a ainsi pu voir le jour et le service de cafétéria est offert gratuitement tous les deux mois à l'ensemble des élèves. L'initiative semble plaire puisque la majorité d'entre eux profite du service qui se veut une première dans cette école. La directrice de l'école, Mme Joanie Camiré-Roy, se réjouit de cette initiative qui permet aux élèves de profiter de repas bien équilibrés et elle n'a pas manqué de remercier les instigateurs du projet, tous les bénévoles qui rendent celui-ci possible, notamment le chef cuisinier M. Kevin Roy.

Le directeur du magasin Maxi, M. Pierre Dufour, a procédé à la présentation du chèque de la Fondation Choix du Président à la présidente des Œuvres communautaires de St-Méthode, Mme Denise Lachance, et à Mme Sophie Daigle, enseignante à l'école aux Quatre-Vents.

Bolduc

Gestion Bois Le Duc

bolducm2@videotron.ca

Terrains à vendre
& services divers

Martin 418 331-0639
Paule 438 402-3669
Olivette 581 333-0079

1462 Route 269, Adstock (QC) G0N 1S0

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC VOUS INFORME

PROGRAMME PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES

ACCÈS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

En juin 2018, la Société d'habitation du Québec (SHQ) lançait le programme Petits établissements accessibles (PEA), dont l'objectif est de faciliter l'accès des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux établissements qui ne sont pas obligés par la loi d'avoir des équipements adaptés.

Les établissements admissibles sont ceux d'affaires (banque, cabinet dentaire, etc.), commerciaux (boutique, marché, etc.) ou de réunion (café, salle communautaire, etc.) répondant aux différents critères du programme.

Les établissements commerciaux peuvent aussi tirer avantage du programme. « Pour un restaurant, par exemple, le programme PEA peut s'avérer très utile pour diversifier ou augmenter sa clientèle. Avec le vieillissement de la population, la clientèle demandera de plus en plus de pouvoir bénéficier d'établissements adaptés », précise Catherine Vernaudon, directrice de l'intégration et des partenariats à la SHQ.

Le programme accorde aux propriétaires et locataires des bâtiments une aide financière couvrant 75 % du coût reconnu des travaux, jusqu'à concurrence de 15 000 $, pour des travaux favorisant l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite à leur établissement. Pour plus d'information, consultez la page sur le programme PEA dans le site Web de la SHQ.

Les travaux permettront de doter la Maison des Familles FamillAction d'une rampe d'accès conforme et plus sécuritaire.

Source : Maison des Familles FamillAction

ATTENTION A L'EXCES D'HUMIDITÉ

Si, par exemple, vous remarquez la présence de condensation d'eau sur les fenêtres et les murs de votre logis, il est temps d'agir! Ce phénomène est propice à la formation de moisissures et à la prolifération d'acariens et de blattes, autant d'indésirables qui contribuent à la détérioration de la qualité de l'air intérieur.

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine d'un taux d'humidité excessif : une mauvaise conception ou un entretien déficient du bâtiment, par exemple. Mais saviez-vous que vos habitudes de vie peuvent aussi être en cause?

Pour éviter d'éventuels problèmes, il faut tout d'abord savoir reconnaître les sources d'humidité dans votre logement. Voici les plus courantes :

- l'utilisation de la douche et du bain;
- la cuisson des aliments;
- la présence de plantes en grande quantité;
- la présence de plus d'un aquarium;
- une quantité importante de vêtements mouillés à l'intérieur;
- un logement surpeuplé en période hivernale, les fenêtres fermées.

Voici quelques conseils simples pour vous aider à contrôler l'humidité et à maintenir un environnement sain.

Aération et ventilation - Lorsque la température le permet, ouvrez les fenêtres pour faire circuler l'air dans les différentes pièces du logement. Pensez également à mettre la hotte ou les ventilateurs en marche lorsque vous cuisinez, faites la lessive ou la vaisselle, lorsque vous utilisez la douche et la baignoire, et même lorsqu'un grand nombre de personnes se trouvent dans le logement. Si vous avez un échangeur d'air, apprenez à l'utiliser selon les saisons afin d'assurer un apport d'air frais et une circulation adéquate.

Entretien ménager - En plus d'effectuer un entretien ménager régulier, l'un des moyens les plus efficaces de conserver un environnement sain consiste à nettoyer les murs, les plafonds, les grilles de ventilation, les rideaux de douche, etc. Ces mesures permettent de détecter des traces d'infiltration d'eau ou de moisissures qui pourraient se trouver derrière les meubles et les cadres ou dans les garde-robes, par exemple. Un problème majeur devrait être rapidement signalé au propriétaire de l'immeuble.

AUTRES CONSEILS

- Laissez un espace de 5 cm derrière les meubles adossés aux murs extérieurs pour faciliter la circulation de l'air et la diffusion de la chaleur sur toutes les surfaces.
- Évitez d'accumuler trop d'objets et de meubles dans les pièces et les placards.
- Ouvrez les rideaux pour permettre à l'air chaud de la pièce de réchauffer le vitrage.
- Si vous habitez dans un sous-sol ou un demi-sous-sol, utilisez un déshumidificateur en été et assurez-vous d'en nettoyer le bac régulièrement après l'avoir vidé.
- Au sous-sol, enlevez les articles qui absorbent l'humidité (boîtes de carton, tapis, journaux, vêtements, etc.).

Pour d'autres informations : www.habitation.gouv.qc.ca.

MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ

RITA VIGNEAULT SECRÉTAIRE

DÎNER COMMUNAUTAIRE

Comme nous l'avions annoncé le mois dernier, nous vous donnons les recettes du dîner communautaire qui a eu lieu le 13 janvier 2019. Environ 150 personnes étaient présentes pour cette activité, ce qui a rapporté un profit net de 1895.35$. Les recettes de ce dîner serviront aux travaux des fenêtres de notre église. Merci aux participants et merci à ceux et celles qui ont si généreusement fait et donné les succulents desserts que vous avez dégustés. Ce fut une activité de rassemblement festive qui a semblé plaire à tous les participants. Alors on se dit : à l'an prochain si Dieu le veut!

SOUPER DE ST-VALENTIN

Notre souper St-Valentin a eu lieu le samedi 9 février 2019 et c'est avec joie que les membres du bureau de direction ont accueilli les 102 personnes présentes. La musique de danse, le souper et le partage ont fait de cette activité une réussite. Merci à tous!

ACTIVITÉS À VENIR

La société Alzheimer Chaudière-Appalaches en collaboration avec L'APPUI de Thetford Mines, offrira à Adstock l**a pièce de théâtre « En Alzh'amour »** qui se veut la suite de la pièce qui nous avait été présentée l'an dernier. Cette pièce sera présentée le mardi 5 mars 2019 à la salle Bernardin-Hamann à 13h30 et l'entrée est gratuite. Bienvenue à tous!

Un souper spectacle intitulé **« Journée du Bel Âge d'Adstock »**, aura lieu de dimanche 10 mars 2019. L'activité débutera à 13h30 par un après-midi de danse avec Rock Desharnais, suivi d'un souper à 17h00. Au menu : jambon, pâté à la viande, patates, betteraves, ketchup aux fruits, salade de choux, thé, café et dessert. À 18h30, Jean et Christianne qui nous offrent un spectacle Country-Rétro et Sweet People. Coût pour la journée : 20 $, incluant danse, souper et spectacle. Le club Amitié vous attend en grand nombre!

DÉJEUNER MENSUEL

Ne manquez pas le déjeuner mensuel de mars qui aura lieu le vendredi 15 mars à 8h30 au restaurant Rivana. Au déjeuner du 15 février il y avait 30 personnes dont 2 célébraient leur anniversaire en février : Mme Rosanne Grondin et M. Bruno Nadeau, c'est M. Nadeau qui a gagné le 10 $. Les autres prix de présence, soit un traitement de pied d'une valeur de 40 $ offert par Mme Lise Turcotte a été gagné par Mme Gisèle Dostie. Le restaurant Rivana a offert deux billets pour le spectacle de Romain, (hypnotiseur humoriste) qui a eu lieu le 23 février au bar du restaurant, gagnés par Mme Gabrielle Dorval et enfin trois certificats cadeaux à la cantine et au restaurant (10 $ chacun) furent gagnés par Mme Marie-Paule Grondin et MM. Marcel Poulin et Clément Boulet.

NE MANQUEZ PAS VOTRE APRÈS-MIDI DE JEUX, MERCREDI LE 27 MARS.

LE CLUB AMITIÉ FADOQ ST-MÉTHODE FÊTE SES 45 ANS

À l'occasion d'un souper rassemblant plus de 100 personnes à l'édifice Bernardin-Hamann d'Adstock, le représentant de FADOQ secteur Appalaches, Marcel Aubin a remis une plaque commémorant les 45 années d'existence du Club Amitié FADOQ St-Méthode d'Adstock à son président, Yvon Grégoire, accompagné des membres de son conseil d'administration.

Marcel Aubin a livré le message de monsieur Rosaire Roy, le président du conseil d'administration du regroupement de Québec et Chaudière-Appalaches de la FADOQ. En plus des paroles de félicitations d'usage, le représentant a remercié les dirigeants de ce club pour leur engagement constant envers les aînés de leur communauté. Les remerciant d'offrir année après année diverses activités contribuant au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Ce sont des clubs comme celui-là qui font la force du réseau FADOQ, a-t-il conclu.

Denis Perreault trésorier, Madeleine Mercier administratrice, Rosianne Perreault administratrice, Marcel Aubin représentant FADOQ, Yvon Grégoire président, Gisèle Perreault vice-présidente, Rita Vigneault secrétaire, Jeannine Pomerleau administratrice

Bell

PROJET DE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BELL MOBILITÉ

MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

Bell s'engage à fournir aux communautés canadiennes des services sans-fil voix et données à haute vitesse, afin d'améliorer la qualité de son service, Bell propose la construction d'une tour de type monopole de 45 mètres de hauteur, et de certains équipements accessoires comprenant un abri d'équipement mesurant approximativement 3m x 3m, lesquels seront localisés à la base de la tour. Le périmètre du site sera clôturé afin de limiter l'accès au public. Aucun autre tour ou structure utilisable se retrouve à l'intérieure de la zone visé par ce projet. Dans le cadre du processus de consultation publique établie par Industrie Canada et du cadre réglementaire de Bell en vertu de la Loi sur la radiocommunication, Bell invite le public à transmettre ses commentaires sur l'emplacement proposé avant le 1 avril 2019.

Cette tour est conforme à l'ensemble des directives d'Industrie Canada contenues dans la circulaire des procédures concernant les clients CPC-2-0-03.

EMPLACEMENT DE LA TOUR: Situé au sommet du Mont-Adstock au 120 Route du Mont-Adstock.

COORDONNÉES: latitude 46.030894° nord, longitude: -71.199379° ouest

DESCRIPTION LÉGALE: Lot 5 448 308

TOUTE PERSONNE PEUT soumettre des commentaires relativement à ce projet avant le 1 avril 2019.

CONTACT CHEZ BELL:

F3107 Mont-Adstock
Robert Minotti
Romin international inc.

Agent pour Bell
Fax: 1 888 383 0870
E-mail: consultation@romin.ca

Adstock Municipalité

TENUE DE REGISTRE SUR LE RÈGLEMENT 241-19

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉ QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 février 2019, le Conseil a adopté le règlement no 241-19 amendant le règlement d'emprunt numéro 201-16 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par des travaux d'infrastructures, par la construction d'une conduite d'amenée et le remplacement du réseau de distribution d'eau potable pour les usagers du lac Jolicoeur. L'objet de ce règlement est d'inclure, dans le bassin de taxation, les immeubles suivants desservis par le réseau d'aqueduc suite aux travaux d'infrastructures : 182, rue Principale Ouest (lot 5 449 272); 203, rue Principale Ouest (lot 6 141 326); 204, rue Principale Ouest (lot 5 449 271); 210, rue Principale Ouest (lot 5 449 270); 211, rue Principale Ouest (lot 5 449 281).

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du bassin de taxation du secteur desservi par le réseau d'aqueduc des usagers du lac Jolicoeur, tel que décrit en annexe, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom, doivent présenter une carte d'identité : d'assurance-maladie, permis de conduire ou permis probatoire, passeport canadien, certificat de statut d'indien, carte d'identité des Forces Canadiennes.

Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, le **mercredi 6 mars** 2019, au bureau municipal.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 22 signatures. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 6 mars 2019, à 19h05, au bureau municipal.

Le règlement peut être consulté aux heures normales d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi, ou sur le site Internet de la Municipalité, dans la section appropriée, à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble du territoire de la municipalité.

1. Toute personne physique qui, le 11 février 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
   - être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
   - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui, le 11 février 2019, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;
   - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui, le 11 février 2019, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;
   - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur concerné, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

4. S'il s'agit d'une personne morale, il faut qu'elle ait désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 11 février 2019, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
5. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 12 FÉVRIER 2019.
La directrice générale, Julie Lemelin.

PETITES ANNONCES

CHALET À LOUER
Situé au Lac-à-la-Truite. Info: 418 332-6693.

VOYAGE ORGANISÉ
Groupes Voyages Québec organise un voyage au **Salon National de la femme à Montréal le 23 mars**. Départ de St-Méthode à 7h30 : magasinage, conseils culinaires, défilé de mode et plusieurs autres choses. C`est un tout compris. Les hommes sont bienvenus.
Info : Rita Mercier 418 422-2077.

FABRICATION DE SAVONS ET BAUMES ARTISANAUX

Prenez soin de votre santé corporelle, de votre portefeuille et de l'environnement en apprenant à fabriquer vous-même vos savons non-toxiques et vos baumes curatifs. Vous apprendrez les principes de base de la fabrication de savon artisanal et vous aurez la chance d'en fabriquer sur place en plus de repartir avec un exemplaire. Même chose pour les baumes.

Quand? Le samedi 16 mars, 9h00 à 16h00 (apportez votre lunch)
Où? L'Amicale de St-Jacques-de-Leeds
Coût? 40$
Âge minimum requis : 14 ans
INFO : Michelle Blais / 418 332-9230

EXPO MANGER SANTÉ ET VIVRE VERT 2019

Le Cercle de Fermières Sacré-Cœur-de-Marie organise une sortie en autobus à l'Expo Manger Santé et Vivre Vert.

Quand : 30 mars 2019

Où: Centre des Congrès de Québec (Boulevard René Lévesque)

Départ : 7h45 à l'église de Sacré-Cœur-de-Marie

Retour : 17h30 à l'église de Sacré-Cœur-de-Marie

Coût : 25$ (entrée et autobus)

Réservez votre place avant le 15 mars 2019 auprès de Louise Bolduc 418 335-7041 ou Maryse Jacques 418 338-0984. Visitez aussi la page Facebook des Fermières Sacré-Cœur-de-Marie et le site Internet de l'Expo Manger Santé et Vivre Vert https://expomangersante.com/

PROCHAINE ÉDITION

15 MARS 2019 DATE DE TOMBÉE POUR LES ARTICLES DE L'ÉDITION D'**AVRIL 2019**

INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: : 6-7-13-14-20-21-27-28 mars
Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

4-8 MARS : TERRAIN DE JEUX DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

2 **[Samedi] 13h00 : randonnée familiale en raquettes.** Départ derrière l'école La Source.

3 **[Dimanche] 9h00 à 12h00 :** Les **Chevaliers de St-Méthode** invitent la population au brunch pour la campagne de financement Bernard Bolduc à la salle Desjardins du Complexe Mariette et Joseph Faucher. Bienvenue à tous.

4 **[Lundi]** Cueillette des ordures

5 **[Mardi] 13h00 :** après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.

13h30 : la pièce de théâtre « **En Alzh'amour** » est présentée à la salle Bernardin-Hamann. Entrée gratuite.

6 **[Mercredi] 19h30 :** le **Cercle des Fermières St-Méthode** vous invite à la réunion mensuelle à l'édifice Bernardin–Hamann. Travaux du mois : à votre choix et concours non jugé. Biscuits ou galettes à votre choix.

10 **Début de l'heure avancée**

[Dimanche] 13h30 : Journée du Bel Âge d'Adstock. Le club Amitié vous attend en grand nombre!

11 **[Lundi]** Cueillette de la récupération

19h30 : conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann

12 **[Mardi] 13h00 :** après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.

18h00 : le **Cercle de Fermières Sacré-Coeur-de-Marie** tiendra sa 1ère réunion de l'année à la salle Viateur Routhier. Nous célèbrerons le mois de la nutrition avec un souper santé. Au menu un Bol de Bouddha (c'est délicieux). Distribution des billets de la râfle. Journée de printemps de la fédération. Concours bouchées dessert. Voyage à Expo Manger Santé et Vivre Vert à Québec. Prix de présences. Au plaisir de vous rencontrer.

13 **[Mercredi] 13h00 :** le **Comité des bénévoles de St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux (cartes, bingo, baseball-poches) à la salle Bernardin-Hamann. Un léger goûter sera servi. Bienvenue à tous! Nous avons besoin de bénévoles pour faire le raccompagnement. Si ça vous intéresse : joignez-vous à notre équipe de 7 accompagnateurs. Info : Madeleine 418 422-5704

19h00: La **Société de Développement Socio-Economique d'Adstock** (SADC) invite la population à sa dixième assemblée générale annuelle à l'édifice Bernardin-Hamann. Bienvenue à tous. Le président Gervais Dubreuil

17 **[Dimanche]** Brunch au Centre intergénérationnel au profit de la communauté.

18 **[Lundi]** Cueillette des ordures

19 **[Mardi] 13h00 :** après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.

20 **DÉBUT DU PRINTEMPS…**
ON L'ESPÈRE !

25 **[Lundi]** Cueillette de la récupération

26 **[Mardi] 13h00 :** après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.

19h00 : L'**Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture de Thetford Mines au local 125 à une conférence de M. Pierre Lavallée sur la taille et l'entretien des arbres fruitiers. Prix de présence. Non-membre 5$. Bienvenue à tous.

27 **[Mercredi] 13h00 :** le **Club Amitié Fadoq** vous invite à l'édifice Bernardin-Hamann pour son après-midi de jeux (baseball poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous sera servi. Bienvenue à tous.

BRUNCHS

Le dimanche 3 mars de 9h00 à 12h00
Brunch pour la Fondation Bernard Bolduc
au Complexe Mariette et Joseph Faucher.
Coût : *adultes 10.00$ • élèves du primaire 5.00$.*

Le dimanche 17 mars de 9h00 à 12h30
Centre intergénérationnel de Sacré-Coeur-de-Marie
Coût: 5 à 9 ans 5$ • 10 ans et plus: 12 $
Invitation à tous !